Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 029-212901631-20260213-DELIB_2026_08-DE

COMMUNE DE
PLEYBER
CHRIST

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N° d'ordre de la délibération :
N°2026-08

Nombre de conseillers :
En exercice : 23
Présents : 21
Votants : 23

Objet :
Affectation du résultat 2025 CHAUFFERIE BOIS

Date de convocation :
04/02/2026

L'an deux mille vingt-six le 13 février à 18h
Le conseil Municipal de la commune de Pleyber–Christ, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien KERGUILLEC
Étaient présents : Danièle LARHANTEC, Tangi BRETON, Jacqueline BOURBIGOT, Alexandre BOUGET, Thierry PIRIOU, Marcel SCOUARNEC, Marie-Claire PARCHEMINAL, Claire LAFOSSE, Aurélie BONTHONNEAU, Stephane NEAR, Simon BUISSON, Sabine REBEYROTTE, Anthony COLLETER, Catherine LAURENT, Emmanuel BECQUET, Vanessa DUGARD, Nolwenn MALENGREAU, Maria de Lourdes DA SILVA, Pascale DERRIEN, Pierre-Yves CROGUENNEC.
Absents : Erwan NORMAND (procuration à Emmanuel BECQUET), Yves KERVEVAN (procuration à Anthony COLLETER).
Secrétaire de séance : Danièle LARHANTEC.

Le Conseil Municipal,
Après avoir examiné le CFU de la Chaufferie bois, statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2025,
Constatant que le CFU fait apparaitre en 2025 un excédent de fonctionnement de 121 763,51 € et un report de déficit de 93 303,82 €.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
- Décide d'affecter le résultat de fonctionnement de la Chaufferie bois de l'année 2025 en report de fonctionnement, soit une recette de 28 459,69 € au compte 002.

Le Maire
Julien KERGUILLEC

MAIRIE DE PLEYBER-CHRIST (Finistère)

La secrétaire
Danièle LARHANTEC